

1  
Séance du lundi 6 2 br 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 3 heures.

Sont présents : M. M. Rimond, Camille, Castier, Barbier, Alexandre Bérard, — Cazenave et Chautemps, Maurice Faure, Genais, Guittier, Chopiteau, Millies-Decroix, Scannoney, Courties, Perhot, Albert Girard, Petitjean, Chiery, De Selves, Couron, Croissot.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Président du Conseil l'informant qu'il lui est impossible de venir, en ce moment, s'expliquer devant la Commission sur la question du moratorium des loyers, mais que ses collègues de la justice et du commerce pourront lui donner tous les renseignements nécessaires.

M. M. De Selves et Millies-Decroix expriment le désir que cette entrevue ait lieu le plus tôt possible.

M. le Président adresse aux ministres une lettre dans ce sens.

no. le Président donne ensuite lecture  
d'une lettre de M. le ministre des affaires  
étrangères lui faisant connaître qu'il n'était  
pas nécessaire que le Gouvernement fût entendu,

Puis, il remet à M. Millies-Lacroix  
le traité passé avec la maison André fils  
de Paris concernant des fournitures de  
munitions.

Enfin il lui transmet, suivant la  
promesse qu'il a faite à M. Klotz, une  
communication de ce dernier tendant à  
proposer aux sénateurs et aux députés la  
nomination d'une commission composée  
d'un certain nombre de sénateurs et de  
députés, laquelle, en s'adjoignant comme  
collaborateurs les dignitaires ou fonctionnaires  
qu'elle jugera bon d'appeler, sera en mesure  
de mener à bonne fin la question du  
contrôle des achats <sup>et des marchés</sup> de munitions.

à la suite d'une longue discussion  
à laquelle prennent part M. M. Millies-  
Lacroix, Castier, Arinon, de Selvet, -  
Jeanneney, Albert Gérard, Lhopiteau, -  
Guillier, Perchoy, Barbier, Gervais, Chouteau,  
Cagennec et Couron, la clôture de la  
discussion, proposée par M. le Président,  
~~deviser~~ est prononcée par ~~qui~~ 12 voix  
contre 9 et l'ordre du jour de M. Arinon

ainsi conçu : « Le bureau de la commission des finances du Sénat est chargé d'entamer et des pourparlers avec le bureau de la commission du budget de la Chambre des députés à l'effet de nommer une commission mixte chargée de l'examen des marchés de munitions » en adopte.

M. Rimond, rapporteur général, présente ensuite la commission du projet de douzièmes provisoires qui doit être voté pour le premier trimestre de l'exercice 1916, en regrettant que le Gouvernement n'ait pas soumis au Parlement le budget de l'année entière.

Dans le but de permettre aux rapporteurs spéciaux des divers budgets de soumettre leurs observations à M. le rapporteur général et sur la proposition de ce dernier, la commission désigne les rapporteurs des divers budgets qui, par suite de décès ou de circonstances particulières sont défiant en ce moment.

Sont nommés :

Affaires étrangères : M. Lhopiteau  
en l'absence de M. Donner;

Travail et prévoyance sociale : M. Colquhoun;

Services pénitentiaires: M. Guillier;  
Légion d'honneur: M. Petitjean,

M. Millies-Lacroix donne lecture  
d'un projet provisoire de rapport qu'il  
a préparé sur un marché de 200,000  
fusils.

Après un échange d'observations  
entre M. M. Bérard, Jeanneret et  
Millies-Lacroix, ce dernier est autorisé  
à faire autographier son rapport dont  
chaque membre de la commission recevra  
un exemplaire.

M. De Selves déclare s'indiquer devant  
cette décision, mais demande que dans  
la dactylographie, on s'arrête à l'endroit  
où les conclusions commencent, car il  
a des réserves à faire sur ce point. Il  
voudrait ensuite que la commission, —  
lorsqu'elle aura reçu et lu ce rapport,  
entendu les explications du Gouvernement,  
arrête alors ses décisions et précise  
l'attitude qu'elle aura à prendre.

Cette proposition, mise aux voix  
par M. le Président, est adoptée.

La séance est levée à 6 heures un  
quart